

Réf: Dossier 308944

Avis de constitution

SOCIETE « ARIA LAND IVORY SARL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 38-40, Ilot 3CDY

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 16 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARIA LAND IVORY SARL »

Objet : REPARATION DE TOUS LES TYPES D'ENGINS LOURDS DE CONSTRUCTION DE ROUTE, MINE, INDUSTRIELLE ET MARITIME - ACHAT ET VENTE TOUS LES TYPES DES ENGINS LOURD ET LEGER - FABRICATION DES MARCHINES INDUSTRIELLES - ACHATS ET VENTES DE TOUTES LES PIECES DE RECHANGE POUR TOUTES LES ENGINS LOURDS ET LEGER ET INDUSTRIELLE ET MARITIME - IMPORT ET EXPORT - ENSEIGNEMENT FORMATION MECANIQUE ET CONDUIRE TOUTES TYPES D'ENGINS LOURD.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 38-40, Ilot 3CDY

Dirigeant(s) M SHAHRIYARI ALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04298 du 06/05/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25857/GTCA/RC/2024 du 06/05/2024

